



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES (G.S.U.1)

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
OBJECTIFS OPERATIONNELS	• Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation. (Urgences vitales) • Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation. (Urgences potentielles) • Participer à la réponse à une urgence collective ou à une Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE). Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : Évaluation sommative : Présence à la totalité des séquences Réalisation de chaque geste technique Comportement adapté lors d'au moins 1 mise en situation d'urgence vitale
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Arrêté du 24 avril 2012 Décret du 24 avril 2012 Arrêté du 30 décembre 2014 Validation tous les 4 ans
PUBLIC CONCERNE	Tout personnel, non professionnel de santé , exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
PRE-REQUIS	Aucun
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Protection, alerte et respect des règles élémentaires d'hygiène • Arrêt d'une hémorragie • Désobstruction des voies aériennes • Conduite à tenir face à une inconscience • Conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et utilisation de la défibrillation automatisée externe • Conduite à tenir face à un malaise • Conduite à tenir face à un traumatisme • Sensibilisation aux différents plans de secours et risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques.
DUREE	2 jours
INTERVENANTS	Enseignants et formateurs au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Allier Cursus de formation décrit dans l'arrêté du 30 décembre 2014
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes par groupe
DATES	Dates public CHMY : GROUPE 1 : 05 et 06 Mars 2026 GROUPE 2 : 23 et 24 Avril 2026 GROUPE 3 : 15 et 16 Juin 2026 GROUPE 4 : 14 et 15 Septembre 2026 GROUPE 5 : 05 et 06 Octobre 2026 GROUPE 6 : 16 et 17 Novembre 2026

	GROUPE 7 : 07 et 08 Décembre 2026 Dates public extérieur : contactez le CESU
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Pédagogie active : • Apports théoriques • Exercices pratiques • Mises en situation • Questionnement et analyse
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	Etablissement extérieur : contacter le CESU
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : ☐ oui ☐ non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.